Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP MPI, veuillez visiter :
capmpi.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP MPI

EP3 - CAP Métiers du plâtre et de l’isolation

Session 2022 • Code sujet : **DEC** • Durée : **Non indiquée**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Tenue, équipements de protection et outils à fournir pour l’EP3 (1 question) **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 4**

Sujet officiel (PDF) : https://capmpi.fr/assets/annales/cap-mpi/EP3 - Réalisation d’ouvrages courants/2022/CAP MPI - EP3 - Réalisation d’ouvrages courants - Session 2022 - 2-Sujet.pdf

1. Tenue, équipements de protection et outils à fournir pour l’EP3

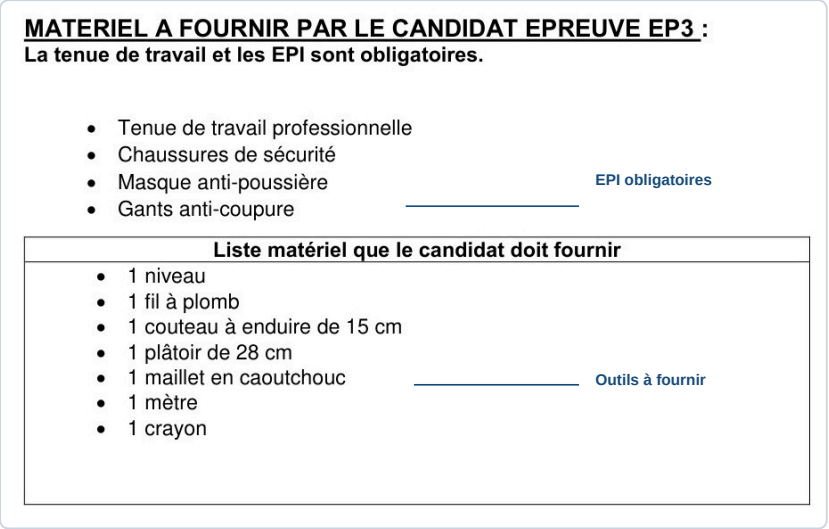
Cette page indique les exigences matérielles pour le candidat à l’épreuve EP3 du CAP Métiers du plâtre et de l’isolation. Elle distingue la tenue et les EPI obligatoires des outils que le candidat doit fournir.

Question Matériel exigé. Se présenter avec la tenue de travail professionnelle et les EPI obligatoires, et fournir les outils listés : un niveau, un fil à plomb, un couteau à enduire de 15 cm, un plâtoir de 28 cm, un maillet en caoutchouc, un mètre et un crayon.

À prévoir	Matériel
Tenue et EPI obligatoires	Tenue professionnelle, chaussures de sécurité, masque anti-poussière, gants anti-coupure
Outils à fournir	1 niveau, 1 fil à plomb, 1 couteau à enduire de 15 cm, 1 plâtoir de 28 cm, 1 maillet en caoutchouc, 1 mètre, 1 crayon

Contrôler avant l’épreuve que les équipements et les outils sont présents et en bon état.

Matériel exigé pour l’EP3



✓ RÉPONSE À RETENIR

Tenue professionnelle et EPI obligatoires, avec les sept outils indiqués, dont le couteau de 15 cm et le plâtoir de 28 cm.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2022)

Bilan de l'épreuve : Cette page du document candidat du CAP Métiers du plâtre et de l'isolation concerne l'EP3, session 2022, repère DEC. Aucune durée ni aucun coefficient n'y est indiqué. Elle fixe la tenue professionnelle, les EPI obligatoires et les sept outils à fournir, exigences de préparation matérielle avant l'épreuve pratique.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La tenue de travail professionnelle est obligatoire pour l'épreuve EP3.
- Les EPI obligatoires sont les chaussures de sécurité, le masque anti-poussière et les gants anti-coupure.
- Le matériel à fournir comprend un niveau, un fil à plomb, un mètre et un crayon.
- Le couteau à enduire doit mesurer 15 cm et le plâtoir 28 cm; un maillet en caoutchouc est aussi demandé.

Points de vigilance & attentes du jury

- Prévoir la tenue de travail professionnelle et chacun des trois EPI indiqués.
- Vérifier les dimensions du couteau à enduire et du plâtoir.
- Compter et contrôler les sept outils de la liste avant de se présenter.
- Ne pas confondre les EPI obligatoires avec les outils que le candidat doit fournir.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Quels équipements de protection faut-il prévoir pour l'EP3 ?
La tenue de travail professionnelle est obligatoire. Les EPI indiqués sont des chaussures de sécurité, un masque anti-poussière et des gants anti-coupure pour cette épreuve pratique.

Q : Quels outils le candidat doit-il fournir ?
Il faut fournir un niveau, un fil à plomb, un couteau à enduire de 15 cm, un plâtoir de 28 cm, un maillet en caoutchouc, un mètre et un crayon.

Q : La page indique-t-elle une durée, un coefficient ou un barème ?
Non. Cette page donne la liste de la tenue, des EPI et des outils requis pour l'EP3. Elle ne précise ni durée officielle, ni coefficient, ni points attribués.

Q : Les outils listés sont-ils fournis par le centre d'examen ?
La page précise que le candidat doit fournir le matériel listé. Il doit donc apporter les sept outils indiqués, en plus de sa tenue professionnelle et des EPI obligatoires.

Sujet officiel associé (PDF) : https://capmpi.fr/assets/annales/cap-mpi/EP3 - Réalisation d'ouvrages courants/2022/CAP MPI - EP3 - Réalisation d'ouvrages courants - Session 2022 - 2-Sujet.pdf
Ressources CAP Métiers du Plâtre et de l\ : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.